

COMMISSION SANTE MENTALE ELARGIE COPIE DU PROJET TERRITORIAL DE SANTE MENTALE

Présentation – 3 JUILLET 2019



Ordre du jour

1- rappel de la méthodologie d'élaboration du diagnostic du PTSM

2- identification des pilotes

3- modalités de recueil de la contribution des acteurs

4- étapes d'élaboration du diagnostic du PTSM

5- calendrier des prochaines échéances et modalités de communication sur la démarche d'élaboration du PTSM31

6- échanges

1- Rappel de la méthodologie d'élaboration du diagnostic du PTSM

3 phases :

- Phase 1 : Synthèse de l'état des lieux, des problématiques identifiées, des bonnes pratiques et des leviers – juin à septembre 2019
- Phase 2 : Séminaire – 5 novembre 2019
- Phase 3 : Finalisation du diagnostic – novembre à décembre 2019

Commission Santé mentale élargie
COPIL

Equipe ressource
comité technique

Priorité 1

*2 pilotes ext
1 référent ARS
DD31*

Priorité 2

*2 pilotes ext
1 référent ARS
DD31*

Priorité 3

*2 pilotes ext
1 référent ARS
DD31*

Priorité 4

*2 pilotes ext
1 référent ARS
DD31*

Priorité 5

*2 pilotes ext
1 référent ARS
DD31*

Priorité 6

*2 pilotes ext
1 référent ARS
DD31*

2 – Identification des pilotes - missions des pilotes

Dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du PTSM31 :

- Participer à la réunion préparatoire au séminaire du PTSM 31
- Participer au séminaire du PTSM31
- Animer une table ronde selon les consignes qui seront précisées à la réunion préparatoire et prendre des notes
- Récupérer la fiche « rapporteur » ainsi que les documents relatifs à son atelier
- Compléter la fiche diagnostic avec les éléments du séminaire en concertation avec son binôme et le référent ARS
- Adresser les éléments à l'équipe ressource

Les pilotes seront impliqués également dans l'élaboration du PTSM et dans sa mise en œuvre : animation de groupes de travail, participation à un autre séminaire....

2- Identification des pilotes

Recueil des candidatures auprès des membres de la Commission Santé Mentale élargie : délai fixé au 14 juin puis au 21 juin 2019

La diversité des candidatures n'étant pas suffisante, l'ARS a sollicité :

- l'UNAFAM
- le GEM Microsillon
- le CLSM de Saint-Gaudens
- la FHP
- l'ASEI
- l'UCRM (Union Cépière Robert Monnier)

2- Identification des pilotes

- 20 candidatures reçues de 13 structures différentes
- Critères de sélection :
 - Respect des choix n°1 des personnes dans la mesure du possible
 - Mixer 2 professionnels de structures différentes et de secteurs différents pour une même priorité
 - Diversifier les structures

Commission Santé mentale élargie

COFIL

Equipe ressource

comité technique

Priorité 1

M Bensoussan
ou Mme
Cabanat /Mme
Capelle-Specq

URPS des
médecins /
Education
Nationale

Priorité 2

Mme Bourgois/
M Denux ou
Mme Roques

Mairie de
Toulouse /
Clinique Château
de Seysses ou
Clinique de santé
Mailhol

Priorité 3

Mme Rouch /
M Massalaz

CHU Toulouse /
ASEI

Priorité 4

Mme Prébois
ou Mme
Mathur ou
Mme Salles /
Mme Roques-
Darroy

CHU Toulouse /
PSMP

Priorité 5

M Bourg/ Mme
Moncany

GEM
Microsillon / CH
Marchant

Priorité 6

Mme Santene /
M Labrousse

ARSEAA / UCRM

2- Identification des pilotes

Echanges et recueil de l'avis de la CSM élargie

Courriel aux différentes structures pour transmission de l'avis de la CSM élargie

3- Modalités de recueil de la contribution des acteurs

Constat :

De nombreux acteurs ne sont pas au courant de la démarche et s'inquiètent de ne pouvoir participer.

Propositions :

- laisser la possibilité aux acteurs de s'exprimer, de laisser la place à des contributions complémentaires écrites
- mieux communiquer sur la démarche afin de permettre à chacun de participer

3- Modalités de recueil de la contribution des acteurs

Dans la phase d'élaboration du diagnostic, il est proposé de recueillir la contribution des acteurs selon 3 modalités :

- 1 / capitalisation de tous les travaux et données
- 2/ ouverture d'un forum en ligne pour recueillir les contributions
- 3/ réalisation d'un séminaire

3- Modalités de recueil de la contribution des acteurs

Participation des usagers :

- Réunion envisagée le 3 septembre avec la Commission des Usagers et les associations de représentants des usagers. Objectif : définir les modalités de recueil de la parole des usagers
- Poser la question : quelles sont les difficultés que vous rencontrez au quotidien ? Dans quel contexte (lieu de vie...) ?
- Présentation de ces éléments lors de la séance plénière du séminaire

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 1

Phase 1 : Synthèse de l'état des lieux, des problématiques identifiées, des bonnes pratiques et des leviers

Recensement et analyse des principales caractéristiques du territoire et des ressources ARS / IREPS :

- partie « caractéristiques du territoire » finalisée
- partie « cartographie de l'offre en santé mentale » en cours :
 - données classées selon les 6 priorités du PTSM.
 - tableau listant les indicateurs par priorité annexé au diagnostic.

Réalisation d'une réunion de travail commune le 27 juin 2019 IREPS / équipe ressource pour mettre en corrélation les travaux

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 1

Phase 1 : Synthèse de l'état des lieux, des problématiques identifiées, des bonnes pratiques et des leviers

Identification des problématiques, des bonnes pratiques et des leviers

L'équipe ressource s'appuie pour ce travail sur 5 documents socles :

- Rapport de stage de Mme Lisa Panassié
- Diagnostic PMP Santé mentale – projet médical partagé - CPT Haute-Garonne Tarn Ouest
- PRS Occitanie dont le PRAPS et les travaux préparatoires du PRS sur la santé mentale
- Compte-rendu de la réunion du 28 mars 2019 de la CSM élargie
- Questionnaire adressé aux structures de la CSM élargie

L'équipe ressource s'est réunie le 28 mai, le 12, 21, 27 juin et 2 juillet. Les priorités ont été réparties entre les membres de l'équipe ressource.

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 1

Les priorités ont été réparties entre les membres de l'équipe ressource :

- Priorité 1 : Carles De Bideran – CH Marchant
- Priorité 2 : Jonathan Plantrou – URPS des médecins
- Priorité 3 : Julie Malaterre – CPT Haute-Garonne
- Priorité 4 : Laurence Bertherat – ARS Occitanie
- Priorité 5 : Camille Hahn – ARSEAA
- Priorité 6 : les 5 membres de l'équipe ressource

- Rédaction en cours de fiches par l'équipe ressource pour chaque priorité. Chaque fiche comprendra les données statistiques et la synthèse des verbatims. Les sources seront spécifiées.

- Le travail a mis en évidence :
 - des priorités inégales en matière d'éléments recueillis
 - des priorités plus ou moins larges
 - des sujets pouvant se rapporter à plusieurs priorités : nécessité d'éviter de doubler les éléments : choix à faire de répartition

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 1

Prochaines étapes :

- recueillir des éléments complémentaires et présenter les fiches pour la prochaine réunion de la CSM élargie
- création d'un **questionnaire en ligne** permettant à chacun de contribuer

Cette étape remplace l'étape des entretiens de manière à ce que la contribution soit possible pour tous.

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 2

Organisation du séminaire le mardi 5 novembre à l'URPS des médecins - programme

Matin	Après-midi
9h-9h30 : accueil	13h30-13h55 : atelier
9h30-10h30 : séance plénière	14h00-14h25 : atelier
10h45 – 11h10 : atelier	14h30-14h55 : atelier
11h15 – 11h40 : atelier	15h-15h15 : pause / concertation
11h45 – 12h10 : atelier	15h15-16h15 : restitution en plénière par les pilotes
12h15-13h30 : repas	16h15 – 16h30 : clôture

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 2

Séance plénière :

Présentation de la méthodologie de construction du diagnostic du PTSM

Présentation des difficultés rencontrées par les usagers et leurs proches (vidéos....)

Une autre présentation ?

12 ateliers seront réalisés :

- 6 ateliers généraux avec 2 questions à identifier en lien avec les pilotes dont la première sera : qu'est-ce que vous répondriez aux usagers par rapport aux difficultés qu'ils rencontrent ?

- 6 ateliers spécifiques : réflexion en cours : un atelier public ou territoire : questions spécifiques à identifier en lien avec les pilotes

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 2

Quelques règles d'organisation :

- la durée d'un atelier est de 25 minutes + 5 minutes pour changer d'atelier.
- les pilotes seront en fil rouge des ateliers
- les rapporteurs s'auto désigneront ; les rapporteurs seront encouragés à changer d'ateliers la fois d'après. Ils prendront des notes sur le support de leur choix (post-it....) pour retranscrire les éléments issus du groupe
- quelques règles en amont des ateliers seront précisées pour que la parole de chaque acteur soit possible ; si besoin les pilotes joueront le rôle de modérateur
- intérêt à faire lever les participants d'un atelier à l'autre pour la dynamique du séminaire
- l'équipe ressource s'occupe de l'organisation du séminaire (émargement, gestion du temps...)
- en amont du séminaire, les participants auront été destinataires des fiches.
- une réunion avec les pilotes sera organisée afin de préparer le séminaire : date envisagée le vendredi 11 octobre matin

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 2

Modalités d'invitation des acteurs au séminaire :

La séminaire se déroulera dans les locaux de l'URPS des médecins le mardi 5 novembre 2019 – la capacité d'accueil est de 100 places.

Il est nécessaire de définir une liste de diffusion pour communiquer sur le programme du séminaire. Cette liste sera élaborée par l'ARS et adressée aux membres de la CSM élargie.

Une sélection sera, a priori, nécessaire pour veiller à la diversité des acteurs. Les personnes qui ne pourront pas participer au séminaire pourront contribuer par écrit via le questionnaire en ligne.

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 2

Modalités d'invitation des acteurs au séminaire :

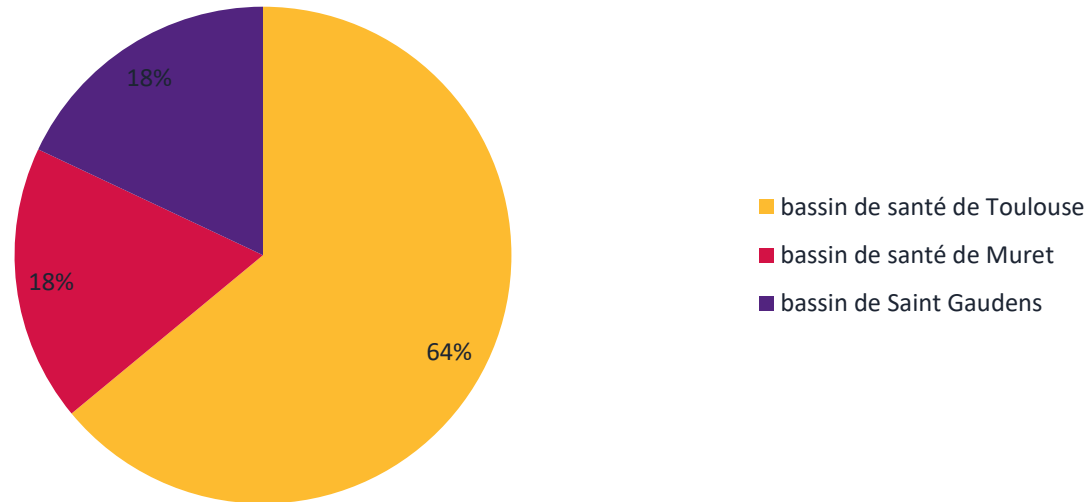
Il est proposé de prendre en compte par ordre de priorité :

- ↘ la diversité des territoires
- ↘ la diversité des publics
- ↘ la diversité des structures
- ↘ la rapidité dans la pré-inscription (en dernier lieu)

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 2

Modalités d'invitation des acteurs au séminaire :

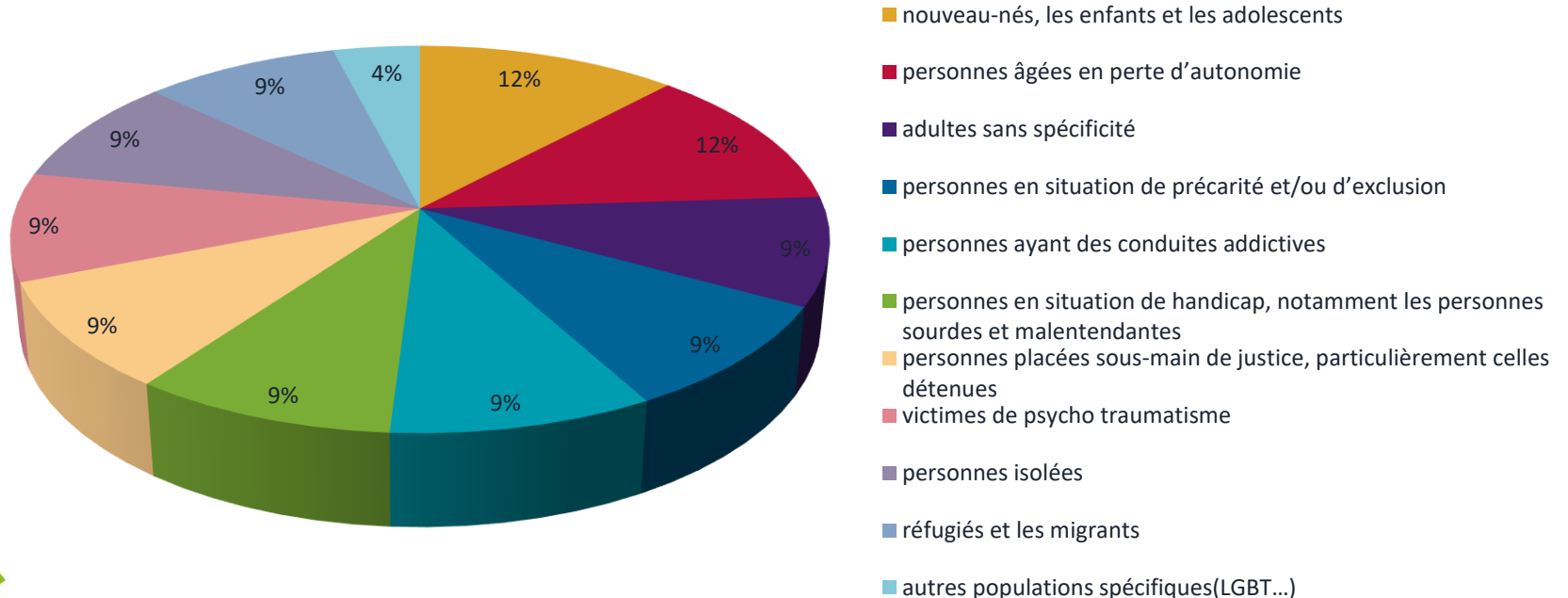
Diversité des territoires



4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 2

Modalités d'invitation des acteurs au séminaire :

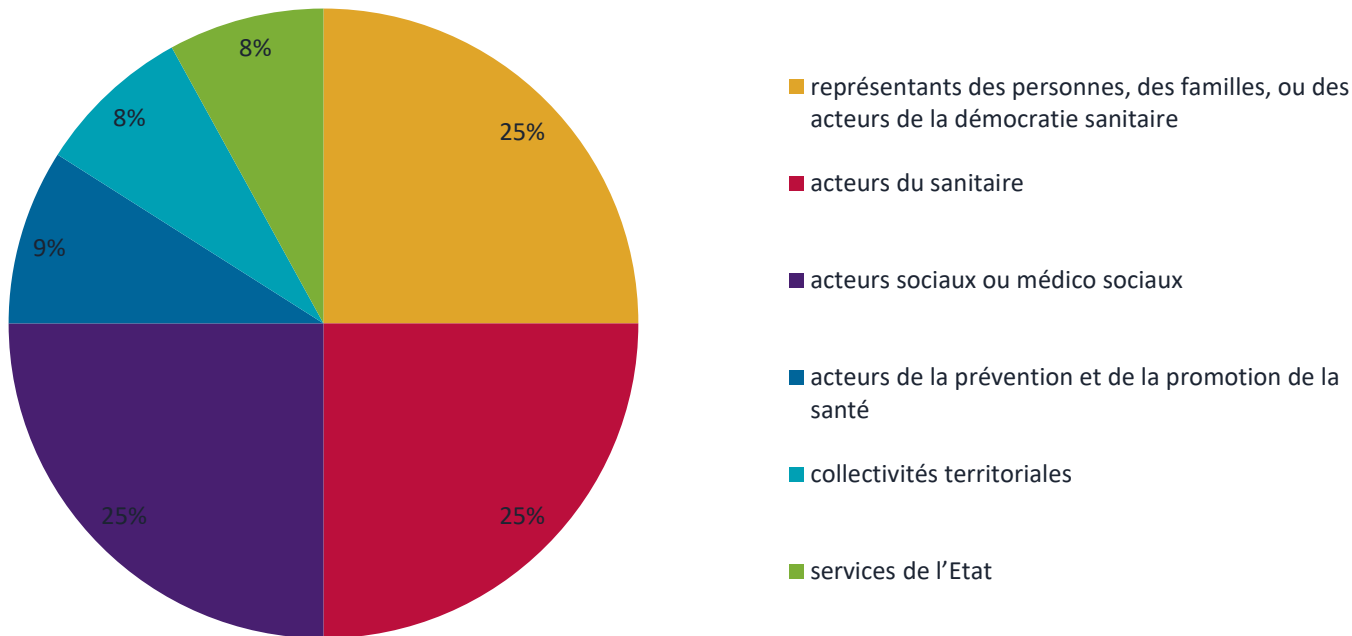
Diversité des publics



4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 2

Modalités d'invitation des acteurs au séminaire :

Diversité des structures



4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 2

Modalités d'invitation des acteurs au séminaire :

Lors de l'inscription, les personnes devront indiquer :

Nom

Prénom

Mail

Structure 1 :

Adresse 1 :

Fonction 1 :

Public 1:

Structure 2 :

Adresse 2 :

Fonction 2 :

Public 2:

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 2

Modalités d'invitation des acteurs au séminaire :

Il est proposé aux membres de la CSM élargie, qu'en cas de choix à effectuer par catégorie d'acteurs, les membres de la CSM élargie ne soient pas prioritaires étant donné leur participation aux étapes d'élaboration (contributions écrites existantes) et de validation du diagnostic du PTSM.

Il sera bien sûr possible de compléter si besoin les précédentes contributions dans le cadre du questionnaire en ligne.

4- Etapes d'élaboration du diagnostic du PTSM – phase 3

- A l'issue du séminaire, les pilotes auront pour mission de finaliser les fiches en lien avec les référents ARS à partir :
 - des éléments du séminaire
 - de la synthèse des contributions écrites réceptionnées via le questionnaire en ligne
- Production de la synthèse des éléments sur les 6 priorités par l'équipe ressource et finalisation de l'écriture du diagnostic
- Mise en page du rapport
- Validation en CSM élargie (date à définir)
- Validation en CTS le 10 décembre 2019
- Transmission pour signature au DG ARS entre le 10 et le 20 décembre 2019

5- Calendrier des prochaines échéances et modalités de communication sur la démarche d'élaboration du PTSM31

Envoi d'un courriel aux différentes structures ayant proposées un ou plusieurs candidats pour être pilote d'une priorité du PTSM récapitulant les missions du pilote

Envoi d'un courrier afin d'informer sur la démarche PTSM31, précisant notamment la date du séminaire. Le listing des destinataires sera élaboré par l'ARS. La liste des membres de la CSM élargie sera jointe au courrier. Possibilité pour les membres de la CSM élargie de relayer l'information

Création d'une charte graphique du PTSM31 (logo, ...)

Création d'un portail en ligne sur le PTSM31

entre juillet et septembre 2019

Il est proposé aux membres de la CSM élargie d'être volontaire le cas échéant pour réaliser la charte graphique et / ou le portail en ligne.

5- Calendrier des prochaines échéances et modalités de communication sur la démarche d'élaboration du PTSM31

Dates des prochaines réunions :

- Une réunion en septembre (semaine du 9 septembre ?)
- Une réunion début décembre (CTS plénier le 10 décembre)

6- Echanges

“*Merci,
De votre
attention.*”

